

LA CLASSE DE PREMIERE GENERALE et TECHNOLOGIQUE

Conformément aux dispositions de l'article D. 333-3 du Code de l'éducation, les enseignements de la classe de première et de la classe de terminale comprennent :

- des **enseignements communs**, dispensés à tous les élèves ;
- des **enseignements de spécialité (3)** au choix des élèves.
- des **enseignements optionnels (1 maximum)** au choix des élèves, s'ils le souhaitent.

Le choix des enseignements de spécialité et des enseignements optionnels ne pourra faire l'objet d'aucune modification après l'inscription.

VOIE GENERALE

OIB (Langue et Littérature Arabe LLA)

Pour présenter l'OIB, l'élève doit suivre les enseignements sur tout le cycle terminal (classe de première et de terminale).

Les enseignements de spécialité :

Le choix des enseignements de spécialité s'opère de la façon suivante en classe de première, l'élève suivra trois enseignements de 4 heures hebdomadaires dans la liste proposée ;vous devez effectuer 3 vœux principaux et un quatrième vœu complémentaire en cas d'incompatibilité pédagogique :

- Arts – Cinéma Audio-Visuel (*une seule spécialité ARTS peut être choisie*)
- Arts – Arts plastiques (*une seule spécialité ARTS peut être choisie*)
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères anglaises
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales

Les langues vivantes

Les langues vivantes A et B indiquées sont par défaut celles que vous avez suivies cette année. Vous pouvez changer la hiérarchie de ces langues pour les épreuves communes de contrôle continu du baccalauréat (E3C) pour le cycle terminal.

La LVC ne fait pas l'objet d'une épreuve. La moyenne annuelle est prise en compte dans les 10% de contrôle continu du cycle terminal.

LVA possibles : anglais ou arabe

LVB possibles : anglais, arabe, espagnol ou allemand

LVC possibles : allemand, espagnol ou arabe

La LVO espagnol ou allemand suivie en 2nde, pouvant être choisie en LVB, l'arabe devient alors LVC obligatoirement.

Les enseignements optionnels : 1 maximum

Langue Vivante C

Langue Vivante Optionnelle **espagnol ou allemand**, ne concerne que les élèves ayant débuté l'étude de l'espagnol ou de l'allemand en 5^{ème} en plus de l'arabe LV2.

Arts Plastiques

Cet enseignement optionnel peut être choisi en complément de la spécialité Arts – Arts plastiques

Cinéma-Audiovisuel

Cet enseignement optionnel peut être choisi en complément de la spécialité Arts – Cinéma Audio-Visuel

Théâtre

Langue et culture de l'antiquité, Latin :

L'enseignement optionnel de langues et cultures de l'Antiquité - LCA - de latin peut être cumulé avec un autre enseignement optionnel.

VOIE TECHNOLOGIQUE

Série STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion

Les enseignements de spécialité :

Obligation de suivre trois enseignements de spécialité :

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

Les enseignements optionnels : 1 maximum si l'élève le souhaite

Arts Plastiques

Cinéma-Audiovisuel

Théâtre

Les langues vivantes

Les langues vivantes A et B indiquées sont par défaut celles que vous avez suivies cette année.

Vous pouvez changer la hiérarchie de ces langues pour les épreuves communes de contrôle continu du baccalauréat (E3C) pour le cycle terminal.

LVA possibles : anglais ou arabe

LVB possibles : anglais, arabe, espagnol

Tél : +212 537.68.91.20

Email : contact@lycee-descartes.ma - Site : www.lycee-descartes.ac.ma